



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Le Sentier de Noël fera relâche en cette période de pandémie, mais...**

Portneuf-sur-Mer, 25 novembre 2020 – Bien qu'elle ait tenté de trouver une formule agréable et respectant les consignes de la Santé publique, la Municipalité de Portneuf-sur-Mer de concert avec le comité organisateur du Sentier de Noël ont convenu de renoncer à présenter l'évènement annuel reconnu régionalement pour ses décors et saynètes extérieures du temps des fêtes.

Motivés par la présentation d'une édition 2021 et pour perpétuer son souvenir, quelques **décors seront érigés à différents endroits stratégiques dans le village** offrant ainsi un beau clin d'œil à ses artisans et pour le plaisir des citoyens. Également, les adeptes du temps des fêtes pourront assister au décompte qui permettra de lancer **l'illumination du grand sapin** le vendredi 11 décembre, à 17 h au Parc Jean-Maurice-Martel. Le tout accompagné de feux d'artifice pour l'occasion.

Afin de recréer la magie du temps des fêtes, la Municipalité déploie des efforts afin d'atteindre l'objectif du **village aux 100 000 lumières**. Ainsi Portneuf-sur-Mer fait le vœu pour que toutes les résidences du village soient décorées. Dans le but d'encourager la participation citoyenne, quatre prix de 250\$ seront pigés au hasard, le 18 décembre, parmi toutes les résidences qui ont une petite décoration ou plus. Les gagnants seront contactés et leurs noms apparaîtront dans le prochain bulletin municipal.

Finalement, le sentier piéton utilisé habituellement pour la tenue du Sentier de Noël sera illuminé tout l'hiver, la Municipalité invite les citoyens à s'y rendre en soirée et d'en faire une routine santé!